RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté

portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-6 et R. 812-8 ;

Vu l'arrêté du 29 Septembre 2021 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

Arrête :

Article 1er

Le professeur Benoît VALLET, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), est nommé au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort en remplacement de M. Roger GENET.

Article 2

Le directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le 2 Octobre 2023

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche



Benoît BONAIMÉ